
NOTE CONCEPTUELLE

Réseau communautaire, professionnel **et solidaire**

Mise en place d'une infrastructure communautaire
de solidarité, de compétences et d'opportunités.



60

membres du noyau pilote

04

programmes structurants

05

phases de déploiement

Sommaire

01	Contexte et justification	3
02	Vision de Praxis Fondation	3
03	Objectif général	4
04	Objectifs spécifiques	4
05	Public cible	4
06	Architecture du programme	5
07	Praxis Skills — Cartographie des compétences	5
08	Praxis Opportunities	6
09	Praxis Mutual — Première composante opérationnelle	6
10	Objectifs de Praxis Mutual	7
11	Modalités indicatives de contribution	7
12	Constitution d'une réserve	8
13	Domaines d'assistance	8
14	Statut des membres	8
15	Gouvernance	9
16	Transparence	9
17	Digitalisation de la mutuelle	9
18	Processus de demande d'assistance	10
19	Développement progressif de Praxis Fondation	10
20	Perspectives liées au financement de projets	11
21	Proposition de valeur de Praxis Fondation	11
22	Résultats attendus de la phase pilote	11
23	Facteurs de réussite	12
24	Conclusion	12

01. Contexte et justification

Praxis Fondation est envisagée comme une structure fédératrice capable d'organiser, de mobiliser et de valoriser le capital humain, professionnel, relationnel et solidaire constitué autour de ses membres et alumni.

La Fondation part d'un constat simple : une communauté d'anciens étudiants ou de membres partageant une histoire commune constitue potentiellement bien davantage qu'un réseau social ou affectif. Elle représente un ensemble de compétences, d'expériences professionnelles, de relations, d'opportunités, de capacités économiques et de ressources qui peuvent être structurées au service du développement collectif.

Dans le cas de Praxis Fondation, le premier noyau mobilisable est constitué d'environ **60 personnes**. Ces membres évoluent aujourd'hui dans des domaines professionnels variés et disposent de compétences, de réseaux et de trajectoires différentes. Pourtant, ces ressources restent encore dispersées. Les opportunités sont généralement partagées de manière informelle, les compétences disponibles au sein de la communauté sont peu documentées et les mécanismes d'entraide reposent principalement sur des initiatives ponctuelles.

Praxis Fondation entend répondre à cette situation en mettant progressivement en place une **infrastructure communautaire structurée**, combinant organisation du réseau, cartographie des compétences, circulation des opportunités et mécanismes de solidarité.

Cette démarche sera mise en œuvre progressivement. Plutôt que de développer immédiatement une plateforme complexe comportant de nombreux services, Praxis Fondation privilégiera dans un premier temps un dispositif à forte valeur d'usage : **une mutuelle communautaire**, accompagnée d'un système numérique léger permettant d'assurer la gestion des membres, des cotisations, des demandes d'assistance et de la transparence financière.

La mutuelle constituera ainsi le **premier service structurant** de Praxis Fondation et le point d'entrée vers un écosystème plus large de coopération.

02. Vision de Praxis Fondation

Praxis Fondation ambitionne de construire une communauté dans laquelle les membres ne sont pas uniquement liés par leur parcours commun, mais disposent d'un véritable système collectif leur permettant de :

se connaître	se retrouver	identifier les compétences	partager des opportunités
s'entraider	mobiliser des ressources	développer des projets collectifs	créer de la valeur

La vision est de faire de Praxis Fondation une **infrastructure de solidarité, de réseau et d'opportunités**, capable de transformer le capital relationnel de ses membres en capital collectif.

03. Objectif général

Créer, sous l'égide de Praxis Fondation, un mécanisme structuré permettant de renforcer la solidarité, la coopération professionnelle et la création d'opportunités entre les membres de la communauté, à travers des services numériques et des mécanismes collectifs de mobilisation des ressources.

04. Objectifs spécifiques

Praxis Fondation vise notamment à :

- identifier et structurer sa communauté de membres ;
- constituer une base de données actualisée des profils ;
- cartographier les compétences et les domaines d'expertise ;
- faciliter les échanges et les mises en relation ;
- permettre une meilleure circulation des opportunités ;
- créer un mécanisme durable de solidarité financière ;
- renforcer la culture d'entraide entre les membres ;
- favoriser les collaborations professionnelles et entrepreneuriales ;
- créer progressivement des outils d'accompagnement des projets des membres ;
- développer un modèle de communauté pouvant éventuellement être élargi à d'autres groupes ou promotions.

05. Public cible

La première phase de l'initiative ciblera un noyau d'environ **60 membres et alumni** liés à Praxis Fondation. Ce groupe constituera la **communauté pilote**.

Le choix d'un groupe relativement restreint constitue un avantage dans la phase initiale, puisqu'il permet :

une meilleure connaissance mutuelle	une gouvernance plus simple	une plus grande capacité de contrôle
une expérimentation rapide	une meilleure construction de la confiance	

À terme, Praxis Fondation pourra envisager l'intégration progressive d'autres catégories de membres, selon les orientations définies par sa gouvernance.

06. Architecture du programme

L'écosystème de Praxis Fondation pourra progressivement être structuré autour de plusieurs composantes complémentaires.



6.1 Praxis Connect

Praxis Connect constituera l'espace communautaire du réseau. Il permettra notamment de consulter l'annuaire des membres, de retrouver un membre, de connaître son parcours, d'identifier sa localisation, de découvrir ses activités professionnelles et d'entrer en relation avec lui.

Chaque membre disposera d'un profil personnel pouvant intégrer notamment :

identité	photographie	coordonnées	localisation
profession	fonction actuelle	entreprise ou organisation	secteur d'activité
centres d'intérêt	disponibilité pour les activités		

07. Praxis Skills — Cartographie des compétences

Une dimension essentielle de la plateforme sera la cartographie du capital humain disponible au sein du réseau. Chaque membre pourra déclarer ses principales compétences et ses domaines d'expertise. Par exemple :

Gestion	Finance	Comptabilité	Droit
Santé	Informatique	Ingénierie	Communication
Marketing	Entrepreneuriat	Gestion de projet	Recherche

Enseignement	Développement communautaire	Architecture	Commerce
--------------	-----------------------------	--------------	----------

La plateforme permettra ainsi de rechercher une personne non seulement par son nom, mais également par sa compétence. À terme, Praxis Fondation pourra produire une véritable **cartographie du capital professionnel de sa communauté**.

Cette cartographie permettra notamment de répondre à des questions telles que :

- quelles compétences sont présentes dans la Fondation ?
- combien de membres sont entrepreneurs ?
- quels membres travaillent dans le secteur financier ?
- qui peut offrir un mentorat ?
- quels membres résident dans un pays donné ?
- quelles compétences peuvent être mobilisées pour accompagner un projet ?

08. Praxis Opportunities

Praxis Opportunities sera l'espace destiné à la circulation des opportunités. Les membres pourront y partager :

Offres d'emploi	Stages	Appels à candidatures	Consultations
Appels d'offres	Formations	Bourses	Conférences
Opportunités commerciales	Opportunités de financement	Demandes de partenaires	Besoins en expertise

L'objectif sera de créer progressivement une logique de **priorité communautaire**. Lorsqu'une opportunité professionnelle, commerciale ou académique est identifiée, Praxis Fondation pourra faciliter sa diffusion prioritaire auprès de ses membres. De même, lorsqu'un membre recherche une compétence ou un prestataire, il pourra consulter la communauté avant de chercher à l'extérieur.

09. Praxis Mutual — Première composante opérationnelle

La première initiative concrète développée dans le cadre de Praxis Fondation sera la mise en place d'une **mutuelle communautaire**, dénommée provisoirement **Praxis Mutual**. Cette mutuelle aura pour vocation d'organiser la solidarité financière entre les membres.

Chaque membre contribue régulièrement à un fonds commun permettant à la communauté d'intervenir lorsque l'un de ses membres fait face à une situation définie par les règles de la mutuelle.

Principe fondateur de Praxis Mutual

Praxis Mutual constituera ainsi le premier mécanisme structurant de la Fondation.

10. Objectifs de Praxis Mutual

- institutionnaliser l'entraide entre les membres ;
- constituer progressivement une réserve financière collective ;
- répondre à certaines situations d'urgence ;
- réduire la dépendance aux collectes improvisées ;
- renforcer la responsabilité collective ;
- développer une culture de contribution régulière ;
- créer un système transparent de gestion des aides.

11. Modalités indicatives de contribution

Le montant définitif des contributions devra être fixé collectivement. À titre indicatif, plusieurs scénarios pourront être étudiés.

Scénario	Cotisation mensuelle par membre	Nombre de cotisants	Collecte mensuelle	Collecte annuelle
Scénario 1	1 000 HTG	60	60 000 HTG	720 000 HTG
Scénario 2	1 500 HTG	60	90 000 HTG	1 080 000 HTG

Hypothèse de prudence. La planification financière devra reposer sur des hypothèses prudentes. Un scénario de référence basé sur environ **45 à 50 cotisants réguliers** pourrait être privilégié afin de ne pas surestimer la capacité réelle de mobilisation.

12. Constitution d'une réserve

Durant les premiers mois de fonctionnement, Praxis Fondation pourra privilégier la constitution d'une réserve. Une période initiale de **trois à six mois** pourra notamment permettre :

- d'accumuler les premières ressources ;
- de tester le système de paiement ;
- d'évaluer la régularité des cotisations ;
- de stabiliser les règles ;
- de renforcer la confiance.

Le déclenchement complet des prestations pourra intervenir après cette première période.

13. Domaines d'assistance

Dans une première phase, Praxis Mutual pourra se concentrer sur des situations sociales clairement définies. Les domaines d'intervention pourraient notamment inclure :

Urgences médicales	Accidents	Décès
Sinistres	Catastrophes	Situations sociales exceptionnelles

Un règlement précis devra déterminer :

- les situations admissibles ;
- les justificatifs exigés ;
- les plafonds d'intervention ;
- les délais de traitement ;
- la fréquence maximale des demandes ;
- les conditions de contribution préalable.

14. Statut des membres

Afin de garantir une gestion équitable, différents statuts pourront être définis.

Membre de Praxis Fondation	Personne reconnue comme appartenant à la communauté.
Membre actif	Membre participant effectivement à la vie du réseau.
Membre adhérent à Praxis Mutual	Membre ayant accepté les règles de la mutuelle.
Membre cotisant à jour	Membre ayant respecté ses obligations financières.

Membre éligible

Membre remplissant les conditions requises pour bénéficier d'un soutien.

Une **période de carence** pourra être instituée afin d'éviter qu'un membre adhère uniquement au moment où il souhaite solliciter une aide.

15. Gouvernance

Praxis Fondation devra accorder une attention particulière à la gouvernance de la mutuelle. Les ressources mobilisées devront être administrées selon des principes de **collégialité** et de **traçabilité**.

Un Comité de gestion pourra être mis en place avec, par exemple :

Un coordonnateur	Un secrétaire	Un trésorier	Deux membres chargés du suivi et du contrôle
------------------	---------------	--------------	--

Les décisions financières ne devront pas relever d'une seule personne. Un principe de **validation multiple** pourra être institué :

- deux validations pour une dépense ordinaire ;
- trois validations pour une dépense dépassant un seuil déterminé.

16. Transparence

La confiance devra constituer le principal actif de Praxis Mutual. Chaque membre devra pouvoir consulter les principales informations financières, notamment :

Montant total des cotisations	Nombre de cotisants	Montant disponible
Aides accordées	Dépenses administratives	Évolution du fonds

Les informations personnelles concernant les bénéficiaires pourront être anonymisées lorsque cela est nécessaire. La transparence devra porter sur les montants et les décisions, **sans compromettre la confidentialité des situations individuelles**.

17. Digitalisation de la mutuelle

Praxis Fondation pourra mettre en place une plateforme numérique simple permettant aux membres de consulter leur situation. Chaque membre pourra disposer d'un tableau de bord présentant notamment :

Mes contributions

- Montant cotisé
- Derniers paiements
- Statut de cotisation
- Prochaine échéance

Praxis Mutual

- Montant disponible
- Nombre de cotisants
- Cotisations cumulées
- Aides distribuées

Mes demandes

- Demande soumise
- Statut de traitement
- Décision rendue
- Historique

18. Processus de demande d'assistance

Le processus pourra être entièrement documenté et traçable :



Le membre pourra fournir le motif de la demande, une description de la situation, le montant sollicité, les justificatifs requis et le mode de paiement souhaité. La plateforme conservera un **historique de chaque décision**.

19. Développement progressif de Praxis Fondation

Praxis Fondation devra privilégier une logique de croissance progressive.

I	Phase I — Structuration Identification des membres Base de données Cartographie des compétences Définition des règles Gouvernance
II	Phase II — Praxis Mutual Adhésion Lancement des cotisations Constitution de la réserve Suivi financier Premières prestations
III	Phase III — Praxis Connect et Praxis Skills Annuaire numérique Profils Cartographie Mise en relation
IV	Phase IV — Praxis Opportunities Opportunités professionnelles Opportunités académiques Partenariats Missions Emplois
V	Phase V — Accompagnement des projets Mentorat Expertise Mise en relation Formations Structuration de projets

20. Perspectives liées au financement de projets

À plus long terme, Praxis Fondation pourra explorer la création d'un mécanisme permettant de soutenir certains projets économiques portés par les membres. Cependant, ce dispositif devra être **clairement séparé** de Praxis Mutual.

Fonds de solidarité

Logique de **protection** et d'assistance : intervenir auprès d'un membre confronté à une situation difficile.

Financement de projets

Logique d'**investissement** : analyse du risque, gouvernance spécifique, critères de sélection, mécanismes de remboursement ou de participation, exigences juridiques et réglementaires.

Une éventuelle initiative de type **Praxis Capital** devra donc faire l'objet d'une étude spécifique avant sa création.

21. Proposition de valeur de Praxis Fondation

Mettre la force du réseau au service de chacun, et la force de chacun au service du réseau.

À travers Praxis Fondation, un membre devra pouvoir trouver :

Une communauté	Des compétences	Des opportunités
De la solidarité	Des connexions	Des mécanismes de développement économique

22. Résultats attendus de la phase pilote

La première année pourra viser notamment :

- l'identification d'environ 60 membres ;
- la constitution d'une base de données complète ;
- la cartographie des principales compétences ;
- l'adhésion d'une majorité des membres à Praxis Mutual ;
- la mise en place d'une gouvernance fonctionnelle ;
- la mobilisation régulière de cotisations ;
- la constitution d'une réserve ;
- la mise en place d'un système transparent de suivi ;
- la diffusion régulière d'opportunités ;

- le renforcement des échanges entre membres.

23. Facteurs de réussite

La réussite de Praxis Fondation reposera principalement sur :

La confiance	La simplicité	La participation
La transparence	La discipline financière	La qualité de la gouvernance
L'équité	La protection des données	L'utilité réelle des services

Le succès du projet devra donc être évalué non seulement à travers les montants collectés ou le nombre d'utilisateurs de la plateforme, mais également à travers **la qualité des relations, le niveau d'engagement et les bénéfices concrets générés pour les membres.**

24. Conclusion

Praxis Fondation a l'opportunité de transformer un réseau d'environ 60 personnes partageant une histoire commune en une communauté structurée capable de produire de la solidarité, des opportunités et, progressivement, de la valeur économique.

La technologie ne constituera pas une finalité. Elle sera avant tout un outil permettant d'organiser la confiance, de rendre les ressources visibles et de faciliter l'action collective.

La première étape sera volontairement simple : **identifier les membres, cartographier leurs compétences et mettre en place Praxis Mutual.**

Si cette première expérience permet de démontrer que les membres peuvent contribuer régulièrement à un fonds commun, gérer ces ressources de manière transparente et intervenir efficacement en faveur de la communauté, Praxis Fondation disposera alors d'une base suffisamment solide pour développer progressivement d'autres services.

L'ambition de long terme est ainsi de faire de **Praxis Fondation une véritable infrastructure communautaire de solidarité, de compétences, d'opportunités et de développement collectif.**

Informations sur le document

Intitulé	Note conceptuelle — Réseau communautaire, professionnel et solidaire
Porteur	Praxis Fondation
Statut	Document de travail
Version	1.0
Diffusion	Membres et instances de gouvernance de la Fondation



Mettre la force du réseau au service de chacun
et la force de chacun au service du réseau.